



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 69769

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à l'annonce qu'il a faite le 26 mars 2001 « d'actions de la mission pour l'éducation artistique dans le domaine musical » à l'occasion du « Zénith en chœur », demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser l'état actuel de concrétisation, dans le domaine musical, de la mise en place de classes à projet artistique et culturel.

Texte de la réponse

L'état de concrétisation pour 2001-2002 des classes à projet artistique et culturel (PAC) dans le domaine musical est le suivant : 1° dans le second degré, sur les 6 267 classes à PAC existantes, 629 classes ont pour thème le domaine musical, soit 10,4 % ; 2° dans le premier degré, 2 866 classes recensées, soit 19,16 %, sont consacrées à la musique. Il ne faut pas oublier par ailleurs les classes à PAC à domaines croisés, représentant 11,8 %, dont la musique est une des composantes.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69769

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6871

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 458